

DUPICATA

EXTRAIT DE L'ACTE DE MARIAGE N° 18.

(1) ÉPOUX OU PÈRE

Prénoms Alain

Nom (2) VAN DEN BROECK

(3) Né le 11 Novembre 1951
à

à HAUTMONT (Nord)

(4) Fils de (5) Albert, Gustave VAN DEN BROECK

et de (5) Marie, Nelly MAILLARD

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°
le (6) L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (7)

MARIAGE célébré à FERRIERE-LA-GRANDE (Nord)

le 04 Juillet 1969

Il a été déclaré (8) qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 18

MENTIONS MARGINALES (7)

Mariage dissous par jugement rendu par le Tribunal de
23 septembre 1985 autorisant les époux à résider

(1) Ecrire selon le cas : « Épouse ou Mère » ou « Époux ou Père ». En cas d'assistance médicale à la procréation réalisée par un couple de femmes, l'identité de la femme qui a accouché de l'enfant est inscrite dans la première rubrique.
(2) En cas de double nom de famille, ajouter « (1re partie : ... 2de partie : ...) ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... ». (3) Ecrire selon le cas : « Né » ou « Née ». (4) Ecrire selon le cas : « Fils » ou « Fille ».

(1) ÉPOUSE OU MÈRE

Prénoms Michèle, Marcelle

Nom (2) REY

(3) Née le 24 Octobre 1946
à

à MAUBEUGE (Nord)

(4) Fille de (5) Maurice, Marcelle REY

et de (5) Fernande, Renée BISIAUX

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°
le (6) L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (7)

à 17 heures

Le 22 Mars 2024



L'officier de l'état civil

Sceau

Benoît COURTIN

Le Maire



Grande Instance de Dijon le 20 janvier 1986. Ordonnance du
département. Mention faite le 14 mars 1986. / Le Maire



(5) Prénoms et nom des parents. Tel qu'indiqué au (1), l'identité de la femme qui a accouché de l'enfant est inscrite en premier.
(6) Ne pas compléter et signer lorsqu'les renseignements concernant l'acte sont apportés à l'occasion du mariage et constituent
l'extrait de l'acte de mariage. (7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. (8) Compléter ainsi
la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le par Me, notaire à ».

DEUXIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 269
Le 07 novembre 1970
à 22 heures 30
est né(e) (1) à Chanteloup (Coët d'Or)
Sebastien Alain VAN DEN BLOECK
du sexe masculin à (2)

Délivré conforme aux registres, le 05/04/2024 par

LE DÉLÉGUÉ COMMUNAL

MENTIONS MARGINALES (3)

Extrait de l'acte de décès n°

décédé(e) le (4)

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil
Sceau de la mairie

MENTIONS MARGINALES

- (1) Nom, prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.
- (2) Lieu de naissance.
- (3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
- (4) Date du décès.
- (5) Lieu du décès.

TROISIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 187
Le 21 août 1974
à 23 heures 50
est né(e) (1) Clayse Daniel
VAN DEN BROEK
du sexe masculin à (2) Montbrial
(Côte d'Or)

Délivré conforme aux registres, le 05/04/2024.

L'officier de l'état civil
LE DÉLÉGUÉ COMMUNAL

MENTIONS MARGINALES (3)

Extrait de l'acte de décès n°

décédé(e) le (4)
à (5)

Délivré conforme aux registres, le .

L'officier de l'état civil
Sceau de la mairie

MENTIONS MARGINALES

- (1) Nom, prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.
- (2) Lieu de naissance.
- (3) Inscrits sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
- (4) Date du décès.
- (5) Lieu du décès.